

LABEAUME

De nouveaux panneaux pour les canoës sur le Pont de la Bigournette

En amont du Pont de Salavas, le cours de la rivière Ardèche est jalonné de petits seuils tous équipés de passes à canoë permettant la descente de l'Ardèche lorsque le niveau d'eau le permet. Parmi ces ouvrages souvent anciens et d'une forte utilité sociale (production électrique, captage), se trouve celui du seuil des Brasseries de Ruoms. Afin de sécuriser son passage par la passe à canoës située en rive droite, des panneaux de prévention ont été installés sur le pont de la Bigournette afin que les usagers de la rivière puissent bien en amont se positionner correctement pour aborder le passage de cet ouvrage en toute sécurité. Cette signalétique réalisée en

concertation avec les services de l'État, les communes de Ruoms et de Labeaume, l'association des riverains de la Bigournette, les personnalités qualifiées, le syndicat des moniteurs de canoë-kayak et les loueurs de canoë-kayak, a pu être mise en œuvre ce mardi 11 avril grâce au concours de 2 agents des services de la Préfecture, un enseignant du CREPS Rhône-Alpes, ainsi que d'un agent et des moyens techniques des communes de Ruoms et de Labeaume. Sitôt les panneaux posés les personnes présentes ont constaté avec plaisir que des canoës particulièrement nombreux ont bien compris et suivi les indications données pour indiquer la passe à canoë.



La pose du premier panneau pour indiquer la passe à canoës.